Communiqué de presse : carte Génération #HDF 2026-2027 – la Région continue de soutenir les lycéens et les apprentis des Hauts-de-France

7.7.2026 - | Région Hauts-de-France

La Région se place aux côtés des jeunes des Hauts-de-France avec la carte Génération #HDF. Personnelle et accessible gratuitement, cette dernière permet aux lycéens et aux apprentis des Hauts-de-France de bénéficier d'aides pour l'acquisition de manuels, de fournitures scolaires ou encore d'équipements professionnels nécessaires à leur scolarité ou à leur apprentissage.

Par cette action, la Région souhaite alléger la part que représentent ces achats pour les jeunes et leurs familles.

Dès à présent, les lycéens peuvent demander leur carte via une plateforme dédiée. Les apprentis peuvent faire leur demande tout au long de l'année dès leur inscription dans la formation.

Une carte qui allège les frais liés aux études pour les jeunes et leurs familles

La Région en amont de la rentrée scolaire fait le choix chaque année de se positionner auprès des jeunes et de leurs familles, en proposant un dispositif pour réduire les dépenses liées à la scolarité. Avec la Carte Génération #HDF, les lycéens et apprentis peuvent en effet bénéficier d'aides pour acheter ce qui figure sur la liste de fournitures demandées par leurs établissements. Les frais sont ainsi allégés pour l'acquisition de livres ou de manuels scolaires, y compris numériques, pour les équipements professionnels et de sécurité, ainsi que pour les fournitures scolaires de rentrée.

Cette carte s'adresse :

- aux lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles : 100 euros pour l'année de Seconde ; puis 55 euros pour l'année de Première et de Terminale ; ;
- aux primo-apprentis : 200 euros à leur entrée en première année de cycle de formation.

Pour bénéficier de ces avantages et recevoir leur carte, les lycéens doivent en faire la demande sur la plateforme dédiée ou sur l'application mobile Génération #HDF. Après validation des demandes par les établissements scolaires, les jeunes reçoivent leur carte directement à domicile.

Pour les jeunes déjà bénéficiaires de la carte, le renouvellement se fait directement par l'établissement, ainsi que l'activation des droits pour l'année en cours, après avoir communiqué le numéro de la carte concernée.

Carte Génération #HDF : mode d'emploi d'une aide simple d'utilisation

Les achats peuvent être réalisés en magasin ou en ligne via la présentation de la carte physique ou dématérialisée via l'application Génération #HDF, auprès d'un large choix de commerçants et associations partenaires de la Région, dont la liste est accessible en ligne. Les achats ne peuvent être réalisés qu'après la validation ou revalidation de la carte par l'établissement et à compter du 29

juin 2026, date d’ouverture des transactions.

https://www.hautsdefrance.fr/communique-de-presse-carte-generation-hdf-2026-2027-la-region-continue-de-soutenir-les-lyceens-et-les-apprentis-des-hauts-de-france